



a ouvert



Le centre de soins de la faune sauvage des Alpes-Maritimes est ouvert

Le centre de soins CSAM, créé par l'association PACA Pour Demain, est ouvert et accueille les animaux de la faune sauvage blessés ou en détresse de notre département. Ses équipements permettent de prendre en charge, en conformité avec les obligations (1) réglementaires et sanitaires et les besoins spécifiques des animaux, de nombreuses espèces de mammifères et d'oiseaux, le temps de leur parcours de soins et de convalescence, avant d'être relâchés dans leur milieu naturel.

En cas de découverte d'un animal sauvage blessé ou qui semble en détresse, contacter immédiatement l'équipe du centre au **04 89 64 00 25** (joignable 7j/7j de 8h00 à 20h00).

Nos experts établissent par téléphone un premier diagnostic et valident le besoin de prise en charge. Ils orientent ensuite le découvreur vers la solution la plus efficace pour l'animal :

- transport vers notre réseau de vétérinaires partenaires
- prise en charge directement au centre

Attention : en attendant les consignes données par le centre, ne pas ramasser l'animal, sauf s'il est en danger, porter si besoin des équipements de protection adaptés à l'espèce, ne pas donner à boire, rester à distance s'il s'agit d'un jeune dont les parents peuvent se trouver à proximité.



Vous êtes confrontés à un problème de cohabitation entre activités humaines et faune sauvage et souhaitez une action de médiation dans le cadre de votre engagement en faveur de la biodiversité, contactez PACA Pour Demain par téléphone au **0675656520** ou par mail pacapourdemain.contact@gmail.com

(1) Arrêté préfectoral n°2021-288 portant autorisation d'ouverture d'un centre de soins d'animaux d'espèces non domestiques dénommé CESAM sis à Saint-Cézaire-sur-Siagne.